



# Compte-rendu de la séance du 08/12/2017

#### **PRESENTS:**

*Jeunes élus*: Lucie ANDRAUD, Jade BESSON, Noémie BOSSARD, Mathilde DELAGE, Jeanne GATINIOL, Solène GERAUD, Shaïna JEAN-BAPTISTE, Océane PICARD, Ondine ROUCHON-BAPT, Killian TAMAYO, Enzo VALMIER, Cécilia VIDAL.

Elus adultes: Suzy BOSSARD et Huguette GATINIOL

ABSENTS (excusés): Léo GATINIOL, Maëlle MONTBARBON

ABSENTS (non excusés): Valentin BARBET, Julie LAFARGE

## Ordre du jour :

- 1 Choix des projets présentés à la dernière séance
- 2 Installation d'une commission environnement
- 3 Désignation de 2 personnes relais (école et collège)

#### Première remarque :

Nous notons l'absence pour la deuxième fois consécutive de 2 jeunes élus non excusés. Je rappelle les termes de la charte du jeune conseiller :

« Le jeune conseiller s'engage à faire preuve d'**assiduité** : toute absence devra être justifiée. Sera considéré comme démissionnaire tout élu ne se présentant pas à 2 séances. »

Avec Suzy, nous allons réfléchir sur la décision à prendre.

Je rappelle également aux jeunes d'inviter leurs parents à consulter régulièrement leur boîte mail : par souci d'économie, toutes les informations seront transmises par ce biais. De plus, le calendrier des réunions leur ayant été distribué lors de la dernière séance, c'est à eux de gérer leur agenda.

Nous passons ensuite à l'ordre du jour.

#### 1 - Choix des projets présentés à la dernière séance :

(l'écriture en italique représente les propos des jeunes)

- plus de jeux à l'école : oui, ce serait bien mais on les casse. Il me semble que nous avions déjà parlé de ce problème et que nous avions envisagé un règlement ? Nous pouvons peut-être y réfléchir et de toute façon, nous ne pouvons rien faire sans l'accord de l'équipe enseignante.

Projet à retenir

- jardin à l'école : pourquoi pas ? mais qui va s'en occuper pendant les vacances ? Il existe déjà cette activité au sein des TAP.

Projet rejeté

- planter des arbres le long de la piste verte : oui, c'est une bonne idée. Il y a plein d'endroits où il n'y a pas d'ombre. Effectivement, c'est une activité qu'il faudra préparer pour l'automne prochain (quels arbres, combien, où ?) moment propice à la plantation.

- avoir plus de séances de cinéma : cela ne dépend pas de nous : au niveau de l'école, c'est l'attribution de l'équipe enseignante. Quant aux séances publiques, c'est Monsieur Dousse de Mauriac qui gère la programmation.

Projet rejeté

- piscine du CP au CM2 : même remarque. C'est vrai que dans les programmes scolaires, sont inscrites les séances de piscine. Le problème est que cela coûte cher, qu'il y a peu de créneaux horaires.

Projet rejeté

- chasse au trésor le long de la piste verte : oui, bonne idée. On peut peut-être l'organiser avec le centre aéré ? Non parce que ceux qui n'y vont pas ne pourront pas y participer. On veut que ce soit organisé par nous.

### Projet à retenir

- avoir un endroit pour se retrouver entre copains : on se retrouve déjà au stade, dans les tribunes, au skate park. Mais un endroit où on pourrait écouter de la musique, avoir des jeux ? Il faudrait un animateur, quelqu'un pour vous surveiller.

Projet rejeté

- une aire de jeux pour les grands : oui, avec un mur d'escalade. Les jeux qui sont déjà installés sont trop petits pour nous. C'est effectivement un projet que l'on peut retenir, mais sur le long terme, car une installation de ce type coûte cher, à l'image de ce qui a été fait pour le terrain multi-sports qui va être inscrit au budget 2018. Nous ne pourrons pas l'envisager avant 2019 ou 2020. Et vous savez que les projets que vous présentez doivent obtenir l'accord du Conseil Municipal adultes.

#### Projet à retenir

- MP3 à la cantine : Non !! On a déjà de la musique. Si tout le monde a le casque sur les oreilles, on ne pourra plus se parler. Il n'y aura plus de convivialité.

Projet rejeté

- un mur d'escalade : on peut relier ce projet avec l'aire de jeux pour les grands.

Projet à retenir

- un woopzy aventure avec un accrobranches: un woopzy toute l'année, ce n'est pas possible. On peut prévoir une journée dans le cadre du centre aéré. Oui mais ceux qui n'y vont pas ne pourront pas en profiter. Il y a une possibilité de l'ouvrir à tous. On peut aussi prévoir de faire venir les structures pour des actions ponctuelles comme on l'a fait l'an dernier.

#### Projet à retenir

Quant à l'accrobranches, on ne peut pas l'envisager car il en existe pas très loin et cela nécessite une règlementation très stricte.

- un animal dans toutes les classes : non, il faut s'en occuper, il va nous déranger pendant la classe. Qui s'en occupe pendant les vacances ? Suzy intervient pour dire qu'elle a eu un lapin dans sa classe de maternelle et qu'elle avait établi des tours de rôle. C'est possible mais là encore, il faut que cela soit la volonté de l'enseignant.

Projet rejeté

- un labyrinthe végétal : c'est un projet qui a été évoqué par l'équipe précédente mais que nous avions abandonné car l'emplacement auquel nous avions pensé était insuffisant. Cependant, on peut y réfléchir de nouveau car il en existe des plus petits.

Projet à retenir

- hoverboards à l'école : non, cela coûte cher, c'est dangereux. Projet rejeté

Sur les projets retenus, nous leur demandons d'en choisir trois, à bulletin secret.

- Résultat :
   10 voix pour l'aire de jeux
- 8 pour la chasse au trésor
- 7 pour le labyrinthe végétal
- 3 pour les jouets à l'école
- 3 pour la plantation d'arbres.

Nous leur demandons donc de se renseigner pour le labyrinthe (quelles espèces peut-on planter, où, selon quel plan ?)

Nous pourrons reconduire les structures gonflables.

Le temps passe très vite et on leur demande également de réfléchir à une

**2 - commission environnement**: quelles actions peut-on mener?

# 3 - Désignation de deux jeunes relais :

- Jade et Océane pour le Collège
- Noémie et Killian pour l'école.

Ils seront chargés d'aller à la rencontre de la Principale ou de la CPE (collège) et du Directeur (école) pour demander s'il y a une possibilité d'afficher les comptes-rendus des séances du CMJ ou toute autre action.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

**Huguette GATINIOL** 

Conseillère Municipale
Coordinatrice référente du C.M.J.